

Et 1 et 2 et 3.../ 0

3 instances annulées ce jour, 24 avril 3eme plan de redressement repoussé

Acte 2 :

Dès 7 heures : filtrage à la porte rue St Ouen

9 heures le personnel est présent en masse devant le CHSCT pour accueillir les participants.

Provocation du directeur

Il a fait venir un huissier de justice pour dresser le constat que l'on empêchait la tenue du CHSCT. Le personnel donne sa valise au directeur pour qu'il s'en aille au cri de « *Blandel démission* ». Il s'enfuit en compagnie de l'huissier après un passage devant son bureau, il sort de l'hôpital.

Acte 3 :

14 heures : nouvelle provocation !

Le directeur accompagné de son huissier de justice préféré, sans doute une cousine éloignée, fait constater l'impossibilité de la tenue du CTE. Le personnel en colère lui tourne le dos en scandant « *Honte à vous* »

14h30 Assemblée générale

C'est plus de 500 personnes, nous sommes de plus en plus nombreux pour dire NON au directeur. Proposition de faire une lettre ouverte à la population, qui sera distribuée au marché de vendredi. Pendant ce temps, le rond-point du Zénith et la rue du Carel sont décorés. Nous décidons la reconduction du mouvement et du blocage.

15 heures : Les médecins réunis en collège décident :

- 1 – « de ne pas participer à la CME prévue ce jour, compte tenu du climat de tension actuel.
- 2- réaffirme la position de la CME de juin : « ...la CME demande à la direction de s'engager dans une résolution rapide du conflit actuel, faute de quoi... elle... pourrait envisager une mesure de rupture avec la gouvernance actuelle... »

3 – Insistent sur leur attachement en toutes circonstances à la qualité et à la continuité des soins et au droit du patient.

16 heures : On apprend que le conseil de surveillance prévu le 25/04 ne se tiendra pas.

17 heures : Assemblée Générale devant la CME. Nous constatons sans l'aide d'un huissier qu'elle n'a pas lieu.

Acte 1 :

Rembobinons le film pour revenir quelques jours en arrière. Ces journées où Mr Blandel allait partout répétant avec certitude : « les instances auront lieu. » Nous savons depuis ce soir pourquoi cette certitude. « Blandel avait prévu dès le 22/04 de faire usage de la force contre le personnel ».

Les organisations syndicales CGT et SUD viennent de recevoir (le soir du 24/04) la requête en référé dans laquelle le directeur demande de faire intervenir les forces de l'ordre contre les personnels pour la tenue des instances.

Son stratagème a échoué pour le 24, car le juge ne l'a pas suivi et ne tiendra l'audience du tribunal que le 30/04. Donc trop tard pour faire intervenir la police aujourd'hui !

La direction devient clairement une dictature ! Les instances se réuniraient avec la protection des flics, du jamais vu dans ce pays !!!

Mr Blandel n'est plus digne de diriger un hôpital public.

**Toutes et tous à
l'assemblée générale
du vendredi 25/04 à
14 h 30 à la porte
St Ouen.**